

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 JUILLET 2026 A 18H

Membres en exercice : 27

Membres présents : 21

Membres absents : 6

Dont membres représentés : 6

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un juillet à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis, en mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-12 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Sont présents : PIQUÉ Nathalie, COSTA Yannick, PACULL Joël, CAROLA Karine, FOURMOND Laurent, MARGAILL Jean-Pierre, PUY Pascale, CHAPPOT DE LA CHANONIE Dominique, BILLÈS Joël, LEBOEUF Chrystele, SOLER Christophe, JAKOBINA Sandrine, SANCHEZ PORICAL Marie-Ange, BARBERA Laurence, MEZY Christophe, BOURREL Sandrine, CAMPASOL Marine, VENOSINO David, MENDEZ Léocadie, CALA Patrick, ROCA Xavier.

Absents excusés ayant donné pouvoir : CAMPREDON Françoise (pouvoir donné à LEBOEUF Chrystele), HOSTALLIER SARDA Liliane (pouvoir donné à PUY Pascale), MOLINER Régis (pouvoir donné à COSTA Yannick), GESLIN Florence (pouvoir donné à MENDEZ Léocadie), CANOVAS François (pouvoir donné à CALA Patrick), GILLARD Celyne (pouvoir donné à ROCA Xavier).

Absents excusés : -

Secrétaire de séance : Mme CAROLA Karine

Date de la convocation : 15/07/2026

N° de délibération	Objet	Proposition / Décision	Vote
2026/068	REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL	► APPROUVE le projet de règlement intérieur du Conseil Municipal ci-annexé.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/069	APPROBATION DU PROJET DE CONTRAT EAU ET CLIMAT 2026-2030 DE L'AGENCE DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE DE PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE	DECIDE : ► D'APPROUVER le contrat Eau et Climat de PMMCU avec l'AERMC pour assurer une meilleure gestion de la ressource en eau sur la période 2026-2030 ; ► DE S'ENGAGER à respecter les objectifs du contrat de territoire Eau & Climat 2026-2030 et à mettre en œuvre les actions inscrites dans le programme d'action annexé, en visant le calendrier du tableau de programmation ► D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer le contrat de territoire Eau et Climat 2026-2030 et les documents correspondants.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/070	CONVENTION DE PARTENARIAT « POINT JEUNES » DE PEZILLA-LA-RIVIERE / EHPAD – RESIDENCE MUTUALISTE DE PEZILLA-LA-RIVIERE	► APPROUVE le projet de convention de partenariat entre l'EHPAD de Pézilla-La-Rivière et la Commune de Pézilla la Rivière (« point jeunes ») ci-annexé ; ► AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tout acte utile en la matière.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

2026/071	TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2026/2027 CANTINE - GARDERIE - PERISCOLAIRE - ETUDE SURVEILLEE - ALSH	► DECIDE pour l'année scolaire 2026-2027 de fixer les tarifs des différents services comme proposés ci-dessus.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/072	CONVENTION DE PARTENARIAT ACADEMIE DE MONTPELLIER/C OMMUNE MISE A DISPOSITION D'UN ENT (ENVIRONNEMEN T NUMERIQUE DE TRAVAIL) 2026/2027	► APPROUVE la convention de partenariat ci-annexée à passer entre la Commune et l'académie de Montpellier pour la mise à disposition d'un ENT (Environnement Numérique de Travail) pour l'année scolaire 2026-2027 ; ► AUTORISE Mme le Maire à signer la convention précitée ainsi que tout acte utile en la matière.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/073	CONVENTION DE PRÊT D'UN VEHICULE PAR L'ASSOCIATION ENTENTE DE LA TÊT	► APPROUVE la convention ci-annexée de prêt d'un véhicule (neuf places de marque Renault, Modèle Trafic, immatriculé DW-620-WD) à la commune par l'association Entente de la Têt ; ► AUTORISE Mme le Maire à signer la convention précitée ainsi que tout acte utile en la matière.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/074	CHARTRE CAF D'ENGAGEMENT ET DE DÉSIGNATION DE SIGNATAIRE - SIGNATURE ÉLECTRONIQUE	► APPROUVE la charte de la CAF d'engagement et de désignation de signataire ci-jointe ; ► DESIGNE Mme Nathalie PIQUÉ, Maire, en tant que signataire.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/075	CONVENTIONS - TEMPS MERIDIEN L'ATELIER DE MUSIQUE (MUSIQUE) / HIP HOP SANS FRONTIERES (HIP-HOP) / PANIS SANDRA (TENNIS) / ALEGRIA 66 (GYM) / MANUEL BASTARDO (CIRQUE)/ MELLOUKI SONIA (ZUMBA) / ASSOCIATION GTBDO, JEET KUN DO	► APPROUVE les projets de convention ci-joints à passer avec chacun des intervenants : • Mme Laure VIGNES, présidente de l'association ALEGRIA66 (gym) : 2 140 € • Mme Sandra PANIS, monitrice de tennis : 2 400 € • Mme Sonia MELLOUKI, éducatrice sportive (Zumba) : 2 720 € • Monsieur Renald LECLERCQ, intervenant de l'association « hip hop sans frontières » (hip-hop) : 5 520 € • Monsieur Ludovic CABELLO, président de l'association « L'atelier de musique » (musique) : 4 480 € • Monsieur Manuel BASTARDO, moniteur de cirque : 5 740 € • Monsieur Jef BUCHER, président de l'association GTBDO, JEET KUN DO (sport de contact, self défense...) : 2 660 € ► AUTORISE Mme le Maire à signer ces conventions ainsi que tous documents s'y rapportant.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

2026/076	SOLIDARITÉ INCENDIE CONFLENT ET ASPRES	► DECIDE de verser une aide financière exceptionnelle d'un montant de 4 000 € à titre de solidarité envers les sinistrés Conflent et Aspres suite à l'incendie de ce mois de juillet 2026, ► DIT QUE cette somme sera inscrite au BP 2026 de la commune.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/077	DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BP 2026 Budget Principal	► APPROUVE la décision modificative N° 2 à apporter au budget primitif 2026 de la commune.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/078	CONVENTION DE PRÊT DE L'EXPOSITION ITINÉRANTE « L'ATTRAPE- REVEURS »	► APPROUVE la convention de prêt de l'exposition « L'attrape-rêveurs » ci-annexée, à passer entre le Département des Pyrénées Orientales et la Commune. ► AUTORISE Mme le Maire à signer la convention précitée ainsi que tout acte utile en la matière.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Liste des délibérations publiée et affichée le : 28/07/2026